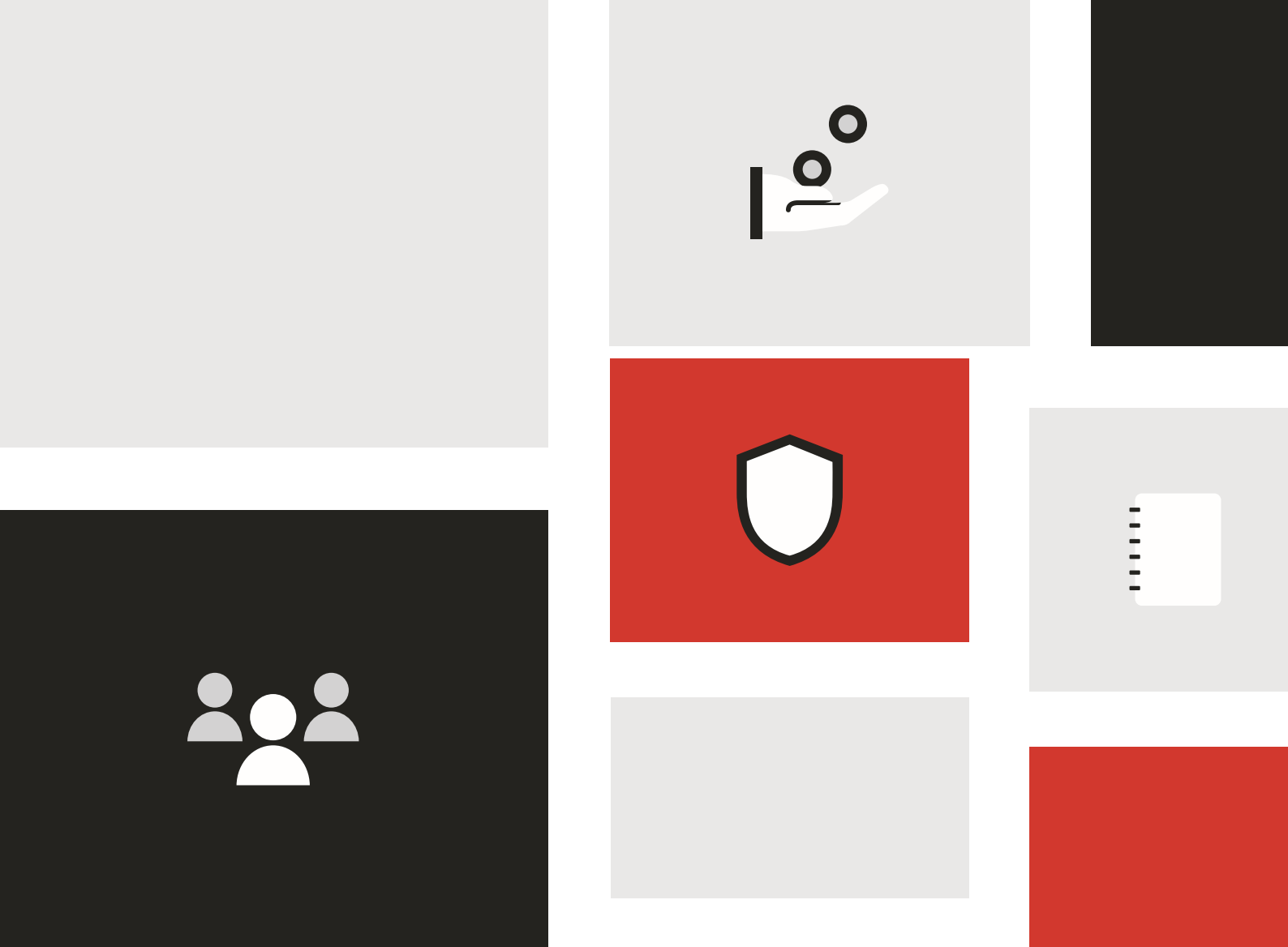




PROCÈS-VERBAL
CONSEIL D'ADMINISTRATION EXTRAORDINAIRE
Mandat 2024-2025 – CA du 29 janvier 2025



Sont présents les membres du conseil d'administration suivants :

Marion Carine Assogba	Droit
Cynthia Mbuya	Médecine
Alexia Falle	Médecine moléculaire
Jeff René	Études internationales
Giresse MPEY	Sciences sociales
Sabrina Grenier	Sciences de l'éducation
Mouhamadou-Khaly Fall	Communication publique
Corneille Caorelle Amougou	Communication publique
Dylan Musiol	Médecine
Anna Maïmouna Sohima Kone	Sciences de l'administration
Jana Plourde	Sciences de l'administration

Sont présents les membres du comité exécutif suivants :

Claude Kondo Tokpovi	Coordinateur aux affaires institutionnelles
Mohamed Ali Ouattara Danhin	Président par intérim
Mutombo-Joanna Mbuya	Coordonnatrice à la recherche
Salimatou-Ismaël Tounkara	Coordonnatrice aux affaires internes et associatives
Mélessande Hanicque	Attachée à l'exécutif

Sont présent·es les observateur·trices suivant·e·s :

Xavier-Philippe Légaré	Président d'assemblée
Angélique Rouviere	Directrice de la Chaire publique de l'AELIES

1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée Vénunyé Claude Kondo Tokpovi constate le quorum à 18h 42.

Résolution CA-2025-29-01/01

Proposée par : Anna

Appuyée par : Marion

Que soit ouvert le conseil d'administration de l'ÆLIÉS du 29 janvier 2024.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

2. Nomination de la présidence et du secrétariat d'assemblée

Résolution CA-2025-29-01/02

Proposée par : Alexia

Appuyée par : Marion

Que soit nommé président d'assemblée Xavier-Philippe et que Vénunyé Claude Kondo Tokpovi soit nommé secrétaire d'assemblée.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour Résolution CA-2025-29-01/03

Résolution CA-2025-29-01/03

Proposée par : Cynthia

Appuyée par : Sabrina

Que soit adopté l'ordre du jour du 29 janvier 2025.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

Amendement et ajout des points.

Mouhamadou propose de faire passer le point sur le suivi de la nouvelle présidence avant les autres points

Appuyé par : Giresse

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

Salimatou propose d'ajouter un point sur le mois de l'histoire

Jeff souligne que par rapport à ce CAE, elle est d'une importance ultime qu'il faut épuiser les points précédents bien avant et demande à Salimatou d'ajouter son point au CA suivant.

Cynthia rappelle qu'on n'arrive pas à finir les points et il faut s'en tenir aux points préalables.

Après discussions ce point sera ajouté à la fin.

4. Adoption du procès-verbal du CA du 22 janvier 2025

Résolution CA-2025-29-01/04

Proposée par : Sabrina

Appuyée par : Jeff

Que soit adoptés le PV en date du 22 janvier 2025

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

Mouhamadou prend la parole et indique des erreurs de frappe concernant l'écriture de son nom. Il demande à modifier une phrase concernant son discours au dernier CA.

Corrections à apporter

Le nom de Mouhamadou:

Page 7, Correction "depuis mon premier CA" au lieu de "depuis le premier CA".

Mahamoudou précise que depuis sa première participation au CA, il a compris qu'il y avait plusieurs problèmes et selon lui le président ne doit pas démissionner dans de telles situations en manquant du respect à l'institution qu'est l'AELIES.

5. Pétitions concernant l'ex-Président

Giresse explique la présence de la pétition, il estime qu'une réunion aurait dû être faite puisqu'il y avait à sa connaissance suffisamment de signature. Il mentionne aussi que cette pétition dénonçait les problèmes de gestion au sein de l'AELIÉS. Son objectif était d'avoir une assemblée générale extraordinaire pour laisser l'opportunité aux étudiants d'exprimer leurs opinions, leurs droits. Il conclut en disant que la situation a beaucoup évoluée et que des affaires prioritaires sont en cours. Il veut réfléchir avec le CA pour s'assurer de réaliser le droit des étudiants sans alourdir la tâche du CA et du CE. Il demande l'avis du CA.

Dylan propose que l'on contacte les étudiants qui ont fait la demande en leur expliquant la nouvelle réalité de l'AELIÉS en leur demandant s'ils veulent poursuivre leur démarche entamée.

Cynthia rappelle que dans la forme la demande n'avait pas d'objet et que le point central de la pétition est CADUD, puisque le Président a démissionné. Elle veut éviter de donner une tâche supplémentaire au CE.

Xavier demande des points d'information :

- Est-ce qu'il y avait effectivement 50 signatures valides.
- Est-ce que le point stipulé dans la pétition était de destituer le Président.

Claude répond qu'il y avait en dessous de 50 signatures valides. Il précise aussi qu'une partie de la pétition comportait des fausses signatures et des signatures d'étudiants de la CADEUL, donc qui étaient non-valides. Pour les gens de la CADEUL on leur avait présenté cette pétition comme étant pour l'amélioration de l'AELIÉS. Il a également reçu la pétition pour la destitution du Président qui comportait les signatures des étudiants de la CADEUL qui avait signé pour une autre cause. Les étudiants de la CADEUL disent qu'ils ont été manipulés. La résolution n'était pas bien formulée.

6. Suivi de la prise de fonction du Président par intérim

Jeff rappelle qu'il a eu une rencontre avec le président par intérim à la MMS en tant que membre du comité des ressources humaines.

Mohamed prend la parole et s'excuse pour son absence au dernier CA et remercie tout le monde pour le soutien apporté, par suite de la démission d'un être cher. Il rappelle que durant le CX, des discussions ont eu lieu par rapport à sa prise de fonction à la présidence de l'AELIÉS.

Selon lui, la démission du président est faite à une période cruciale où il y a beaucoup de tâches à gérer. Le Comité Exécutif propose au CA d'avoir un délai d'un mois à un mois et demi avant que le poste de Présidence soit assuré.

Il propose une liste de raisons pour lesquelles, le poste doit rester vacant pour l'instant

- Il faut une formation pour le poste de présidence
- Les tâches à accomplir sont lourdes
- Il y a retard dans le traitement des demandes de bourses notamment de mai en septembre 2024 et un retard d'émissions des chèques, surtout avec la démission de l'ancienne adjointe à la gestion.
- La production de l'audit
- Le congé maladie prolongé de l'adjointe administrative
- Production des relevés pour les parents de la HG
- Certains changements administratifs doivent être faits en raison de la démission de la Présidence.
- Les états financiers ainsi que tout ce qui concerne les bourses et les impôts augmentent la tâche des coordonnateurs de l'AELIÉS. Il demande de ne pas surcharger les membres du Comité Exécutif afin de bien pouvoir accomplir leurs différentes tâches et pour mieux répondre aux besoins des membres de l'AELIÉS.

Cynthia remercie Mohamed pour son exposé et selon elle, ce n'est pas pour réaliser toutes les tâches qu'il est président par intérim, mais en ce concerne par exemple la représentation médiatique, c'est lui qui devrait le faire. Au point de vue structurel, il y a des tâches qui doivent être accomplies, mais le tout pourrait être divisé entre les membres du Comité Exécutif.

Xavier-Philippe précise que le CE peut s'organiser à l'interne pour réaliser ses activités, sans toutefois tout laisser à Mohamed.

Jeff indique qu'il est sur la même ligne que Cynthia en ce qui concerne l'organisation de la gestion entre les membres du Comité Exécutif. On aurait besoin que d'une figure représentative. Ce n'est qu'une situation exceptionnelle qui mérite des décisions exceptionnelles.

Mélessande prend la parole pour intervenir en deux points :

Le poste des finances a été resté vacant de mi-juin à septembre et cela demande un travail important de la part de Mohamed.

Elle voulait aussi porter à la connaissance du CA qu'elle a participé à une réunion avec la direction des services étudiants (Geneviève Champoux et Cindy Harquail) où on l'a informé qu'une gestion sans la Présidence a déjà eu lieu antérieurement à l'AELIÉS.

Selon Mohamadou, en absence d'un président, l'AELIES pourra fonctionner. Il propose une gestion collégiale au comité exécutif. Cependant, il est important que l'intérim puisse jouer son rôle. Le poste de la présidence doit être soutenu par une personne morale, mais les tâches peuvent être partagées entre les coordonnateurs.

Dylan propose de rassurer le CE et le CA en indiquant plus clairement les attentes et les rôles de la Présidence par intérim.

Giresse comprend que le Comité Exécutif doit maintenir ses fonctions dans les différents postes des coordonnateurs, mais il soutient qu'il est important qu'il y ait quelqu'un qui occupe le poste de la Présidence. Au niveau de la gestion interne. Il ne faut pas qu'on se focalise sur le rôle de la Présidence, mais qu'il est important qu'il y ait quelqu'un que l'on puisse mettre de l'avant au besoin.

Selon Mohamadou, si Mohamed n'est pas à l'aise avec le poste, c'est l'occasion pour lui de le dire.

Claude indique que le Coordonnateur aux affaires financières a déjà beaucoup de travail, mais qu'une autre personne du CE pourrait être intéressé.

Xavier précise qu'il est possible de déléguer la Présidence par intérim au CE ou à une personne précise du CE.

Salimatou rappelle que Mohamed ne refuse pas le poste de président par intérim mais demande le temps de gérer des dossiers urgents pour finalement assurer pleinement les responsabilités du poste.

Selon Mohamadou, il y a une incohérence entre le fait de laisser le poste de présidence vacant et de vouloir assurer l'intérim.

Résolution CA-2025-29-01/05

Proposée par : Jeff

Appuyée par : Dylan

Que la coordination aux affaires financières prenne en charge l'intérim de la présidence de l'AELIÉS jusqu'aux prochaines élections. Elle sera responsable, si nécessaire, de la représentation de l'association et de la préparation de la passation de pouvoirs au futur président.

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

7. Suivi sur le processus d'embauche

Jeff précise qu'au comité des ressources humaines, une rencontre a été organisée pour voir les différents employés de l'AELIES et faire un suivi par rapport à l'environnement du travail et faire le suivi de la réouverture des postes.

Le poste d'adjointe administrative étant permanent, au 1er mars ce poste sera ouvert.

En ce qui concerne le poste à la chaire publique et un suppléant à la halte-garderie, tous ces postes seront ouverts pour créer un environnement propice de travail.

Mouhamadou rappelle qu'avant la date du 1er mars, les candidatures doivent être lancées. Il rappelle qu'il faut recruter des remplaçants avant la fin de contrats actuels.

Jeff précise que les postes ne sont pas encore ouverts pour des raisons financières et que les deux postes seront régularisés avant la fin des contrats.

Mouhamadou propose que le comité RH fasse une planification avec des dates précises respectant l'appel à candidature en date du 1er mars.

8. Suivi sur la négociation avec Mélanie

Jeff avait envoyé plusieurs mails à Mélanie et constate que jusqu'alors Mélanie n'a pas encore répondu.

Il précise que le comité exécutif devra faire appel à une structure externe pour la réalisation de l'audit, lorsqu'il y aura un retard de la part de Mélanie.

Xavier rappelle qu'il est important de voir s'il faut rompre le lien d'emploi au cas où, Mélanie ne revient plus au poste.

Jeff rappelle que les absences prolongées de Mélanies sont justifiées. Cependant, ces prolongations créent selon lui, de graves problèmes à l'AELIES, des solutions seront trouvées dans de brefs délais.

9. Faire la situation des postes vacants

CADUC

Déjà discuté ci-haut.

10. Comités, commissions et conseils

Résolution CA-2025-29-01/06

Proposée par : Alexia

Appuyée : Giresse

Que la démission de Joanna-Mutombo Mbuya sur la Commission de la recherche de l'Université Laval soit entérinée en date du 7 février 2025

Pas de demande de vote

Proposition adoptée à l'unanimité

Résolution CA-2025-29-01/07

Que Salimatou-Ismaël Tounkara soit élue au Conseil universitaire de l'Université Laval.

Présentation de Salimatou

Elle s'implique dans plusieurs comités de l'AELIES et a eu à fédérer plusieurs communautés en tant que coordonnatrices aux affaires internes de l'AELIES.

Elle a eu à organiser plusieurs activités de l'AELIES à savoir la mobilisation pacifique, les activités de la rentrée et voudrait apporter beaucoup pour la vulgarisation des informations à l'AELIES.

Jeff précise qu'elle est dynamique et a fait un bon mandat en tant que coordonnatrice aux affaires internes. Cependant, il voudrait savoir si elle sera aussi dynamique ou aura le temps pour s'activer sur le conseil universitaire avec tous les comités sur lesquels elle siège.

Mohamed précise aussi qu'elle pourra représenter fièrement l'AELIES sur le conseil universitaire, cependant il pose les mêmes questions que Jeff, en ce qui concerne le temps à allouer.

Du moment où, elle est la seule candidate, Giresse précise qu'il ne voit pas pourquoi ne pas voter Salimatou.

Résultats du vote

Salimatou: 05

Chaise : 00

Abstention : 01

Salimatou est élue pour siéger sur le conseil universitaire jusqu'en fin janvier 2026.

11. Présentation sur le mois de l'histoire des Noirs

Ce sera l'occasion selon Salimatou, des diffusions des films tels que TIMBUKTU, TIRAILLEURS, MOI CAPITAINE et DAHOMEY. Il y aura également une série de conférences, avec l'appui de plusieurs panélistes provenant de plusieurs horizons. Des panélistes auront besoin d'un appui pour l'achat des billets d'avions si bien que le CIRAM apportera un appui à cette activité.

Résolution CA-2025-29-01/08

Proposée par : Giresse

Appuyée par : Mouhamadou

Que le CA accorde un budget à hauteur de 3000\$ pour le financement des activités de l'AELIÉS pour le Mois de l'histoire des Noirs

Pas de demande de vote

Adoptée à l'unanimité

Mouhamadou demande si l'AELIÉS sera visible lors de cet événement en tant que partenaire.

Salimatou dit que c'est justement un projet de l'AELIÉS qui a plusieurs autres partenaires qui vise à permettre une visibilité accrue des activités de l'AELIÉS.

Jeff demande si les personnes qui viennent de l'international devront s'assurer de leur propre logement. Il se demande aussi si l'Association des étudiant haïtiens ont été approchés pour cet événement.

Salimatou répond que c'est l'AELIÉS qui supporte l'hébergement des personnes invitées.

12. Chaire publique

Angélique rappelle que les biens physiques et numériques de la Chaire ont été gelés. Elle se demande, qu'étant donné qu'il n'y a pas eu de passations, les deux adjoints de la chaire publique n'arrivent pas à mener à bien leurs activités. Elle voudrait savoir comment sont gérés les codes d'accès. Angélique a également des inquiétudes concernant la confidentialité et la sécurité du courriel et des différents accès.

Mouhamadou précise que les revendications d'Angélique sont légitimes. Selon lui, ce n'est pas normal et il faudrait que les membres du comité exécutés puissent se prononcer.

Jeff rappelle qu'il était à l'AELIES et il a écrit au Directeur sortant de la Chaire. La réponse de l'ancien Directeur fournit tous les accès pour réaliser le travail. Il propose également de voir Angélique et l'ancien Directeur ensemble.

Mouhamadou propose qu'un rapport soit présenté en ce qui concerne cette problématique.

Jeff s'assurera dès demain de prendre contact avec l'ancien Directeur. Si le problème persiste, des mesures seront prises en conséquence.

13. Varias

14. Date du prochain CA

Le prochain CA est en date du 19 février 2025.

15. Levée de l'assemblée

Appuyée par : Sabrina

Proposée par: Mohamed

Fin de la rencontre du CA à 12 h 19



Vénunyé Claude Kondo Tokpovi
Coordination aux affaires
institutionnelles

Mohamed Ali Ouattara Danhin
Président par intérim